



Conférence famille 2005

Un dossier
de presse de
l'UNION DES
FAMILLES
EN
EUROPE

Pour ou contre le salaire du parent au foyer ?

- synthèse du dossier - p 2 et 3
- l'enquête – p 4, 5 et 6
- Quel lien entre les mères au foyer et la fécondité ? – p 7
- Fécondité, activité les femmes et désir d'enfant – p 8
- La France ne renouvelle pas ses générations – p 9
- Les deux clefs du redressement démographique – p 10 et 11
- Que veulent les femmes ? – p 12
- Le travail au foyer est un vrai travail – p 13
- Les trois dogmes du paternalisme actuel – p 14
- Paroles de femmes – p 16
- Combien coûterait le salaire du parent au foyer ? – p 17
- ce que demande l'UFE – p 18
- L'Union des Familles en Europe, c'est quoi ? - 19

Contact presse :
Marie-Françoise
SABELLICO
☎ 05 46 47 45 15
et 06 09 22 58 22

Et Dominique
MARCILHACY
☎ 06 82 08 70 45

UFE Bureaux : 2, chemin des Prés 38 240 Meylan Tél. : (33) 04 76 18 15 15 – Fax : (33) 04 76 18 15 10
Mail : bureaux@uniondesfamilles.org - www.uniondesfamilles.org -

L'idée d'un salaire du parent au foyer fait un tabac auprès des jeunes familles

(synthèse)

73 % des parents souhaitent l'instauration d'un salaire pour le parent au foyer dès l'arrivée du premier enfant. 88 % le demandent à partir de trois enfants. Cette revendication est d'égale intensité entre les sexes.

Et si cette mesure était le moyen de permettre aux familles d'avoir autant d'enfants qu'elles le désirent, thème de la prochaine conférence de la famille ?

Le 22 septembre prochain, la Conférence de la Famille va s'ouvrir. Le problème démographique sera un des thèmes abordés. En effet, il ne naît en France qu'1,8 à 1,9 enfant par femme alors que 2,1 sont nécessaires pour renouveler les générations.

Du débat, encadré par le gouvernement et confié à des experts officiels, on connaît déjà les conclusions : pour qu'il y ait davantage de naissances, il faut que les femmes puissent mener de front carrière et enfants.

L'Union des Familles en Europe a voulu en avoir le cœur net et a interrogé les parents internautes qui visitent son site : « *Etes vous pour ou contre le salaire du parent au foyer ?* » **550 parents ont répondu, majoritairement des jeunes et de toutes catégories sociales.**

- ✓ 73 % des parents souhaitent l'instauration d'un salaire pour le parent au foyer dès l'arrivée du premier enfant. L'idée fait un tabac chez les ouvriers et employés (79 % pour), et chez les jeunes couples (86 % des moins de 30 ans sont pour)
- ✓ La demande est encore plus forte pour un salaire à partir du 3^{ème} enfant : 88 % d'opinion favorables. Les moins convaincues sont les femmes de plus de 60 ans (62 % de « pour » seulement) ... première vague féministe ou rancœur d'avoir dû se débrouiller sans ?

Cette forte aspiration prend à contre-pied les discours politiquement corrects qui ne voient le salut démographique que dans la conciliation famille / métier.

Ces discours reposent, pourtant, sur une part de vérité : c'est un fait que les pays comme l'Allemagne ou l'Espagne qui ne permettent pas aux femmes de concilier famille et emploi, ont une fécondité catastrophique. Mais force est d'observer que les pays qui le permettent n'ont pas pour autant, assez de naissances. La Suède, fréquemment citée, n'a un taux de fécondité que d'1,6 ou 1,7 enfant par femme.

Pour comprendre ce paradoxe politique, trois données sont incontournables :

1° au fil des sondages, les parents affirment qu'ils n'ont pas autant d'enfant qu'ils le voudraient.

2° Pour assurer le renouvellement des générations, il est mathématiquement nécessaire qu'au moins 15 % des femmes aient 4 enfants ou plus. Or, seulement 8 % des femmes y parviennent ;

3° avec 4 enfants et davantage, exercer un métier et élever sa progéniture relève de l'exploit : il faut additionner 49 heures de travail domestique et éducatif par semaine aux 35 heures du bureau. Aussi, 60 % des mères de famille nombreuse sont au foyer. Mais le niveau de vie de la famille s'en ressent tellement que peu de parents peuvent se permettre ce choix.

L'équation démographique est donc claire : **les pouvoirs publics doivent, à la fois, développer les modes de garde pour conforter les familles qui ont fait le choix d'avoir 2 ou 3 enfants et créer un salaire du parent au foyer pour ceux qui veulent une famille nombreuse.**

Le coût de la création d'un salaire du parent au foyer dès la première naissance est considérable : 14 milliards d'Euros. Aussi, l'UFE propose de le limiter, dans un premier temps, à la naissance du 3^{ème} enfant et jusqu'à son 10^{ème} anniversaire. Le coût (5 milliards) est tout à fait finançable si le gouvernement rend à la branche famille de la Sécurité Sociale les excédents dont il l'a spolié (9 milliards par an depuis cinq ans).

Retour du conservatisme ? Ce serait une erreur de le croire : au travers de ce sondage, les parents disent simplement ceci : élever ses enfants, ça a de la valeur, au point que ça mérite un salaire.

Ils ont raison. **Elever des enfants, assurer les tâches domestiques, c'est un vrai travail dont l'ONU demande la comptabilisation depuis des années.** Ce travail est indispensable à la vie économique et prépare directement les retraites. Sans enfants, nos régimes d'assurance vieillesse n'ont aucun avenir. Au nom de quoi ce travail devrait-il être effectué gratuitement ? ... et très majoritairement par les femmes ?

Parce qu'il est bien sûr question des femmes. Malgré les efforts déployés depuis des années, la plupart des hommes répugnent à s'occuper de la maison et des enfants. Après 10 ans d'effort, ils n'ont augmenté leur contribution que d'une demi heure par semaine. L'égalité pour 2050 ? Les congés parentaux sont pris à 98 % par les mères... qui ne s'en plaignent pas, toutes les études le démontrent.

De nombreuses études ont été, en effet, menées autour des congés parentaux. A ceux qui ne les ont pas lues, on essaie de faire croire que les femmes qui ont passé quelques années au foyer peinent à retrouver un emploi et que la majorité d'entre elles se plaignent de leur condition.

C'est faux. Trois études dont une toute récente (2005) établissent, au contraire que les femmes ne sont pas pénalisées lors de leur retour sur le marché du travail. Une quatrième montre que les femmes qui sont au foyer pour élever leurs enfants s'y plaisent très majoritairement.

Les parents interrogés par l'UFE ne disent pas que « la place des femmes est au foyer ». Mais ils n'adhèrent pas non plus au paternalisme actuel qui veut que les femmes soient obligées « pour leur bien » de cumuler travail professionnel et enfants.
« C'est intéressant, un enfant » disent ils « Il y a des femmes qui peuvent pas rester à la maison, qui ont besoin d'une activité. Je les comprends mais pour moi, je sais que c'est pas ça » et ils ajoutent : « Pouvoir rester à la maison, c'est le rêve pour moi mais, hélas, inaccessible. Financièrement, on ne peut se le permettre ».

En effet, **les parents qui font le choix de rester au foyer sont fortement pénalisés.** Leur niveau de vie s'effondre, les mères ont droit à des retraites croupions alors que ce sont précisément leurs enfants qui vont payer la retraite ... des autres.

L'UFE plaide donc pour que les parents aient enfin un vrai choix entre faire garder ses enfants et les élever au foyer. Pour cela, elle demande

- ✓ **La création d'un salaire parental ouvert, dans un premier temps, aux familles à partir du 3^{ème} enfant et jusqu'au 10^{ème} anniversaire du dernier. Dans un second temps, il faudra élargir ce droit dès le 1^{er} enfant.**
- ✓ **Et l'abolition des discriminations dont sont victimes les parents au foyer, en matière de retraite notamment.**

Pour l'UFE, la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle doit être recherchée en dehors de toute idéologie :

- 1) **les femmes ne sont pas toutes bâties sur le même modèle.** De même que l'idéologie de la mère au foyer était choquante, de même l'idéologie de la mère au travail professionnel n'est pas acceptable
- 2) **Les femmes sont les mieux placées pour juger de ce qu'elles ont à faire. A condition que l'Etat leur facilite cette liberté sans paternalisme.**

« Le souci des enfants est-il aussi artificiel et imposé qu'on veut bien le dire ? Il appartiendra aux femmes de répondre librement le jour où elles n'auront plus honte de revendiquer leur désir en ce domaine » écrit la philosophe Sylviane Agacinski-Jospin.

Les parents interrogés par l'UFE ont répondu.

<h2>Pour ou contre le salaire du parent au foyer ?</h2> <p><i>Une enquête de l'UFE auprès de 550 parents</i></p>	<p>Etes vous favorable à l'institution d'un salaire du parent au foyer :</p> <p>dès le premier enfant ?</p> <p>Pour Contre 73% 27%</p> <p>et à partir du 3^{ème} ?</p> <p>Pour Contre 88% 12%</p>
--	--

Le salaire dès le premier enfant

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	Total
pour	85%	82%	66%	58%	49%	72%	73%
contre	15%	18%	34%	42%	51%	28%	27%

→ Moins les familles ont d'enfant, plus elles sont favorables au salaire parental dès le 1^{er} enfant

	ouvrier / employé	prof. Intermédiaire	cadre / prof lib	parent au foyer	Total
pour	78%	82%	57%	76%	73%
contre	22%	18%	43%	24%	27%

→ Les cadres sont nettement plus réticents que les autres

	homme	femme	Total
pour	73%	73%	73%
contre	27%	27%	27%

→ on constate une parfaite égalité d'opinion entre les sexes

	moins 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 60 ans	60 ans et +	Total
pour	86%	75%	61%	64%	62%	73%
contre	14%	25%	39%	36%	38%	27%

→ Les jeunes y sont plus favorables que les plus âgés

	Femmes ouvrières ou employées	Femmes cadres
pour	79%	56%
contre	21%	44%

→ l'idée fait un tabac chez les femmes ouvrières ou employées... les femmes cadres sont bien plus partagées

	homme ouvrier ou employé	homme cadre
pour	76%	58%
contre	24%	42%

→ Même partage d'opinion s'agissant des hommes

parent au foyer avec 1 enfant		parent au foyer avec 2 enfants	
pour	100%	pour	80%
contre	0%	contre	20%
parents au foyer avec 3 enfants		parents au foyer avec 4 enfants	
pour	69%	pour	74%
contre	31%	contre	26%
parents au foyer avec 5 enfants		parents au foyer avec 6 enfants et +	
pour	67%	pour	67%
contre	33%	contre	33%

→ Toutes les femmes au foyer n'y sont pas favorables dès le 1^{er} enfant. La réticence vient des familles nombreuses

Femme de moins 30 ans			femme de 30 à 40 ans	
pour	84%		pour	79%
contre	16%		contre	21%
femme de 40 à 50 ans			femme de 50 à 60 ans	
pour	59%		pour	64%
contre	41%		contre	36%
femme de 60 ans et +		→ Les plus jeunes femmes y sont bien plus favorables que les plus âgées		
pour	54%			
contre	46%			

Le salaire à partir du troisième enfant

Opinion selon l'âge

	moins 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 60 ans	60 ans et +
pour	88%	94%	84%	82%	76%
contre	12%	6%	16%	18%	24%

→ Plus on est concerné, plus on y est favorable

Opinion selon le sexe

	hommes	femmes
pour	91%	86%
contre	9%	14%

→ Les hommes sont légèrement plus favorables que les femmes

Opinion selon la catégorie socio-professionnelle

	ouvriers / employés	Prof. intermédiaires	cadres / prof libérales	parents au foyer
pour	94%	83%	81%	91%
contre	6%	17%	19%	9%

→ Une très grande homogénéité entre les classes sociales

Opinion selon le nombre d'enfants

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants et +
pour	85%	88%	87%	86%	98%	97%
contre	15%	12%	13%	14%	2%	3%

→ Les familles très nombreuses sont unanimes

Eclairage sur les femmes cadres

parmi les cadres femmes	
pour	75%
contre	25%

	1 eft	2 efts	3 eft	4 efts	5 efts	6 efts et +
pour	62%	80%	69%	83%	83%	100%
contre	38%	20%	31%	17%	17%	

→ Les femmes cadres sont un peu plus réticentes que les autres ... sauf à partir de 4 enfants.

	femme de moins de 30 ans	femme de 30 à 40 ans	femme de 40 à 50 ans	femme /de 50 à 60 ans	femme de 60 ans et +
pour	84%	94%	82%	82%	62%
contre	16%	6%	18%	18%	38%

→ On note encore un net clivage de générations

L'échantillon interrogé par l'UFE

Les modalités de l'enquête :

Cette enquête a été effectuée en ligne sur le site de l'UFE d'avril à août 2005 (480 visiteurs par jour). Les réponses étaient toutes anonymes.

550 parents ont répondu à l'enquête. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

Age

Moins de 30 ans	De 30 à 40 ans	De 40 à 50 ans	De 50 à 60 ans	60 ans et +
137	203	134	56	21
26%	38%	25%	11%	4%

sexe

Homme	Femme
231	320
42%	58%

catégorie socio-Professionnelle

Ouvrier-Employé	Profession intermédiaire	Cadre profession libérale	Père ou mère au foyer
214	101	144	92
39%	18%	26%	17%

nombre d'enfants

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants et plus
155	119	127	65	49	36
30%	23%	25%	13%	10%	7%

Quel lien entre les mères au foyer et la démographie ?

Les Françaises ne font pas assez de bébés

Les femmes vivant en France ont un indice de fécondité d'1,9.

Ce taux d'1,9 est, en réalité gonflé :

- ✓ parce qu'il n'est pas corrigé des erreurs du recensement (l'INSEE a oublié de compter au moins 1 million de personnes) de sorte que l'indice doit être ramené à 1,8 (*Sources : SARDON in Population n° 2 – 2004*)
- ✓ parce que 0,1 point de fécondité tient aux maternités des non nationaux dont la fécondité est plus élevée parce que les mentalités sont différentes. (*sources : INSEE première mai 2003*)

En réalité, les françaises de souche n'ont qu'un taux de fécondité d'1,7 ... tout comme les Suédoises, finlandaises et autres.

A 1,9 ou à 1,8, le taux de fécondité français est inférieur au seuil de renouvellement des générations qui est de 2,1 enfants par femme. Cette situation dure depuis plus de 30 ans : elle a commencé en 1974.

Sur la base de ce taux de fécondité à 1,9 les 790 000 bébés nés en 2004 et qui mourront vers 2094 ne seront remplacés – 4 générations plus tard - que par 578 000 nouveaux nés...

Quelles sont les conséquences à long terme du nombre insuffisant de naissances ?

- Il y aurait aujourd'hui 1,8 millions d'actifs de plus pour payer nos retraites si les générations s'étaient renouvelées correctement.
- Le dynamisme démographique est une condition de la croissance économique (il est un puissant soutien de la consommation, il conduit à l'abaissement des prélèvements obligatoires, il insuffle à l'économie la créativité et l'énergie de la jeunesse)

D'où vient le déficit démographique ?

Sachant que 52 % des enfants sont issus de familles nombreuses, notre déficit de naissance vient du trop faible nombre de ces familles. En effet, pour que le père et la mère soient remplacés, il faut au minimum 2 enfants. Partant de cette base :

16 % des femmes n'ont pas d'enfants	Résultat : 0 enfant	Pour le remplacement de la génération, il manque 32 enfants	Les familles de 3 enfants et plus ne compensent pas les familles sans enfants ou avec un seul enfant, ni les enfants morts avant 20 ans.
18 % des femmes ont 1 enfant	Résultat : 18 enfants	il manque 18 enfants	
37 % des femmes ont 2 enfants	Résultats : 74 enfants	Ces couples se renouvellent exactement	
21 % des femmes ont 3 enfants	Résultats : 63 enfants	21 enfants de plus	
8 % des femmes ont 4,5 enfants	Résultats : 36 enfants	20 enfants de plus	
Résultat : 191 enfants pour 200 parents => manque donc 9 enfants + 10 environ en raison de la mortalité avant 20 ans			

Pour assurer le renouvellement des générations, il est mathématiquement nécessaire qu'au moins 15 % des femmes aient 4 enfants ou plus.

Fécondité, activité des femmes, désir d'enfant : état des lieux

Combien les Français veulent-ils d'enfants ?

L'INED a mené en octobre 1998 une enquête sur les opinions des personnes de 15 à 45 ans relativement au nombre d'enfants souhaité, à l'âge idéal de la maternité et de la paternité, etc.

↳ Pour 47% des personnes interrogées, le nombre idéal d'enfants dans une famille est égal à 2. Il est de 3 pour 38%, et de 4 ou + pour 12%. L'enfant unique recueille moins de 3% de suffrages, et l'absence de descendance n'a quasiment pas de partisans. Le nombre moyen d'enfants dans la famille idéale est ainsi 2,6.

↳ mais quand elles sont interrogées sur le nombre idéal d'enfants pour une famille " du même milieu que vous, et disposant des mêmes ressources ", cette moyenne descend à 2,3. Les familles nombreuses sont les plus touchées par cette prise en compte des réalités socio-économiques : 8% au lieu de 12 % pour 4 enfants et + ; 28% au lieu de 38% pour 3 enfants. Inversement, les positions en faveur de 0 enfant passent à 3%, et pour 1 seul enfant elles augmentent de 3% à 7%. La famille à 2 enfants devient majoritaire (52%).

	<i>Le rêve</i>	<i>Ce qui est raisonnable</i>
Aucun enfant	0 %	3 %
1 enfant	3 %	7 %
2 enfants	47 %	52 %
3 enfants	38 %	28 %
4 enfants et plus	12 %	8 %
TOTAL	2,6 enfants / femme	2,3 enfant / femme

↳ Au final, les Français sont loin d'avoir autant d'enfant qu'ils le veulent : la descendance finale estimée par l'INED pour les générations nées en 1970 est de 1,98 enfant par femme (contre 2,63 pour la génération née en 1930)

INSEE Première N° 652 (juin 1999)

Les familles nombreuses en voie de disparition

Répartition des familles selon le nombre d'enfant :

	1962	1999
1 enfant	39 %	42 %
2 enfants	31 %	37,5 %
3 enfants	16,5 %	15 %
4 enfants	7,5 %	4 %
5 enfants	4 %	1,5 %
6 enfants et +	4 %	1 %

↳ **25 % des femmes nées en 1920 et en 1930 ont eu quatre enfants ou plus. Cette proportion n'est plus que de 10 % pour les femmes nées après 1950**

51 % des familles avec 4 enfants ou plus sont de milieu ouvrier, contre 37 % en moyenne pour l'ensemble des familles ayant des enfants. Les familles de trois enfants se retrouvent dans les milieux ouvriers, ou parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Qui sont les femmes au foyer ?

- ✓ Sur les 2,5 millions de parents au foyer, 95 % sont des femmes.
- ✓ 25 % des femmes en âge d'avoir une activité professionnelle sont au foyer (10 % sont au chômage, 20 % ont un métier à temps partiel et 45 % à temps complet)

80 % des femmes au foyer le sont en raison de leur maternité, de leur mariage, ou de l'éducation des enfants

53 % de ces femmes se déclarent satisfaites de leur situation. 3 % sont insatisfaites. 44 % sont partagées entre le plaisir d'être à foyer et le regret de leur activité professionnelle

(source : Enquête INSEE «Travail et modes de vie» janvier 1997 échantillon représentatif de la population française de 8 000 ménages (environ 6 000 répondants).

La France ne renouvelle pas ses générations :

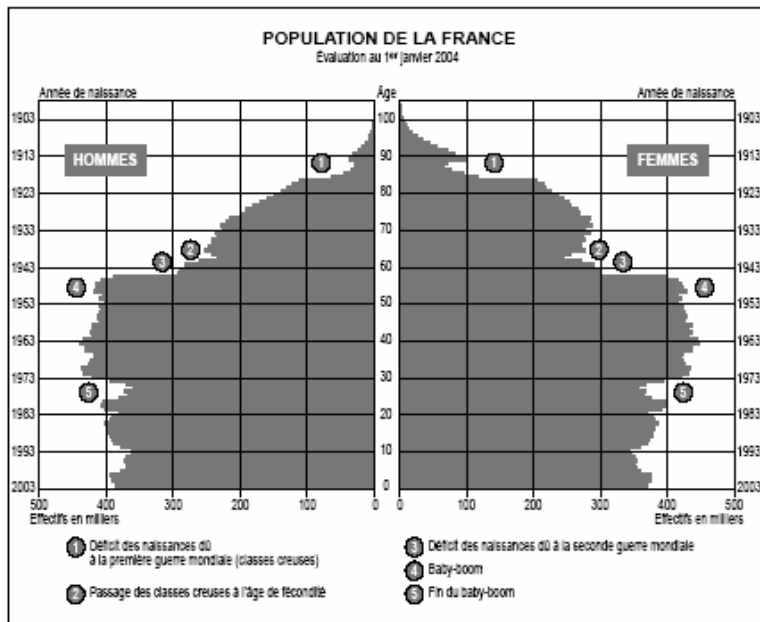


Figure 1. – Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 2004
NB : les effectifs des classes d'âges sont disponibles sur le serveur de l'Ined (<http://www.ined.fr>).
Source : Insee.

Pour comprendre des indices démographiques :

Pour informer sur la fécondité du pays, les démographes disposent de deux indicateurs : l'un est « l'indice synthétique de fécondité » ; l'autre est la « descendance finale ». Ces deux indicateurs s'expriment tous les deux en « nombre d'enfants par femme ».

- ✓ L'indice synthétique de fécondité est le rapport entre le nombre de bébés nés une année et le nombre de femmes en âge de procréer
- ✓ La descendance finale est le nombre d'enfant qu'auront eu, en moyenne, les femmes d'une génération à la fin de leur vie fécond

Si les femmes avaient tous leurs enfants, dans un premier temps à 20 ans, puis dans un second temps, à 40 ans, tout en gardant la même fécondité, la natalité tomberait de moitié.

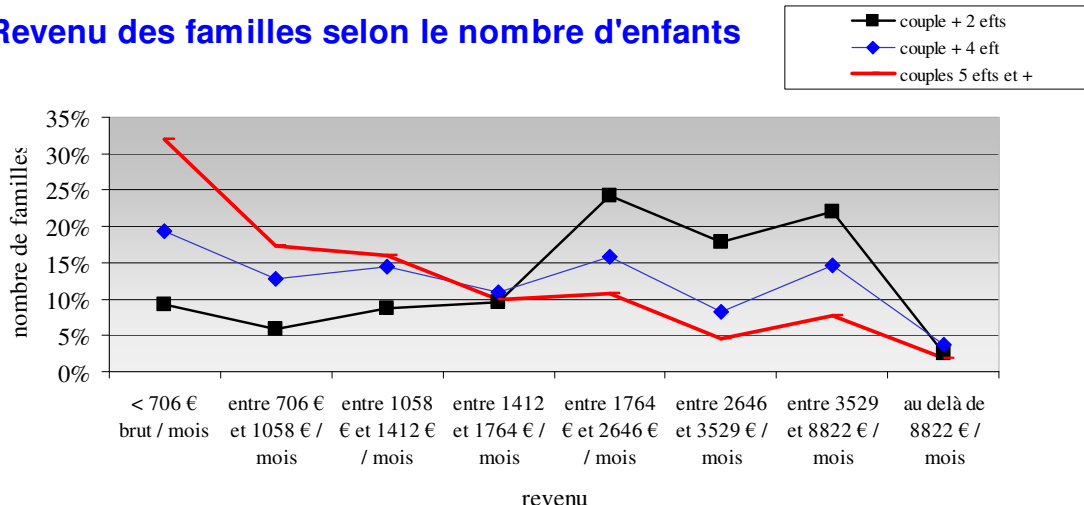
Cette chute de la natalité, engendrée par la hausse de l'âge à la maternité, entraînerait une chute semblable de la somme des naissances réduites (indice conjoncturel de fécondité) alors que la descendance finale resterait inchangée puisque la fécondité des femmes n'aurait pas varié.

Si la descendance finale d'une génération de femmes nées une année donnée, ressort à 2,1 enfants par femme, cela indique qu'au plan personnel, ces femmes se sont reproduites en moyenne nombre pour nombre. Mais cela ne signifie nullement que le pays lui-même assure le renouvellement nombre pour nombre de ses générations annuelles. Ce fait peut surprendre et semble souvent ignoré : il a pour cause les variations de l'âge moyen à la maternité.

En France cet âge moyen a présentement tendance à croître : il est passé de 26,5 ans en 1977 à 29,4 ans en 1998 et cette hausse est la cause principale de la faible natalité des années récentes. La seconde cause tient à l'arrivée aux âges de la reproduction des générations de femmes peu nombreuses du baby crash de 1975 en remplacement des générations nombreuses du baby boom

La pauvreté des familles nombreuses

Revenu des familles selon le nombre d'enfants



La conciliation vie professionnelle / vie familiale n'est qu'une des **deux** clefs de la fécondité

➔ La première clef de la fécondité, c'est de ne pas avoir à choisir entre les enfants et son métier

- ✓ Les pays qui ne permettent pas aux femmes de concilier famille et emploi ont une fécondité catastrophique

En Allemagne, par exemple, l'indice synthétique de fécondité ne dépasse pas 1,3. Pourtant, les prestations familiales y sont aussi généreuses qu'en France. Le problème, c'est l'insuffisance de l'offre en matière d'accueil des jeunes enfants et le fonctionnement du système scolaire qui n'occupe les enfants que le matin.

En Allemagne, le principe de la mère au foyer est très ancrée dans les mentalités. Aussi, la maternité marque fréquemment un coup d'arrêt dans la carrière professionnelle des Allemandes. Un nombre croissant de femmes font l'impasse sur la maternité parce qu'elles refusent de sacrifier leurs carrières. Les chiffres sont éloquents : plus de 40 % des diplômées du supérieur n'ont pas d'enfant.

	<i>En France</i>	<i>En Allemagne</i>
0 enfant	16 % des femmes n'ont aucun enfant	27 % des femmes n'ont aucun enfant
1 enfant	18 % des femmes ont 1 seul enfant	24 % des femmes ont un seul enfant
2 enfants	37 % des femmes ont 2 enfants	35 % des femmes ont 2 enfants
3 enfants et plus	39 % des femmes ont 3 enfants ou plus	14 % des femmes ont 3 enfants ou plus

En France les femmes peuvent avoir un ou deux enfants sans renoncer à leur métier.

- ✓ Mais les pays qui permettent aux femmes d'exercer son métier en ayant des enfants n'ont pas pour autant, une fécondité suffisante.

Tel est le cas du modèle nordique où la très grande majorité des femmes exerce une activité professionnelle (80 % en Suède) et où les modes de garde sont très développés. Ces pays ont un indice de fécondité d'1,7 environ, loin du 2,1 nécessaire. (Danemark : 1,8 - Finlande : 1,8 - Irlande : 2,0 - Islande : 2 - Norvège : 1,8 - Royaume-Uni : 1,7 - Suède : 1,7 (sources : INED 2005))

Or, avec un taux d'activité professionnelle des mères record en Europe (70 %), la France joue dans la cour des pays nordiques.

➔ La deuxième clef de la fécondité, c'est de pouvoir choisir d'être au foyer

L'expérience le prouve : La remontée de la fécondité en 1995 correspond exactement à l'ouverture de l'Allocation parentale d'Education aux enfants de rang 2. (sources : Commission des comptes de la Sécurité Sociale 1998 et Laroque-Salinié 2003)

L'enquête accès à l'emploi et fécondité de l'INSEE l'affirme (Sources : Accès à l'emploi et fécondité. 2004 Que peut-on apprendre des Enquêtes Emploi de l'INSÉE ?)

- ✓ Selon cette étude, le chômage des femmes en âge de procréer n'a pas d'effet négatif sur la fécondité. Pour les naissances de rang supérieur ou égal à deux, l'effet du chômage est légèrement positif : faute pour la femme de trouver un emploi, le couple mettrait à profit cette circonstance – subie ou non – pour agrandir leur famille
- ✓ La présence de la femme au foyer joue positivement et très significativement : la grande partie des femmes en âge fécond, qui restent au foyer après la naissance de leur premier enfant, ont formé le projet d'avoir d'autres enfants.

Pourquoi ?

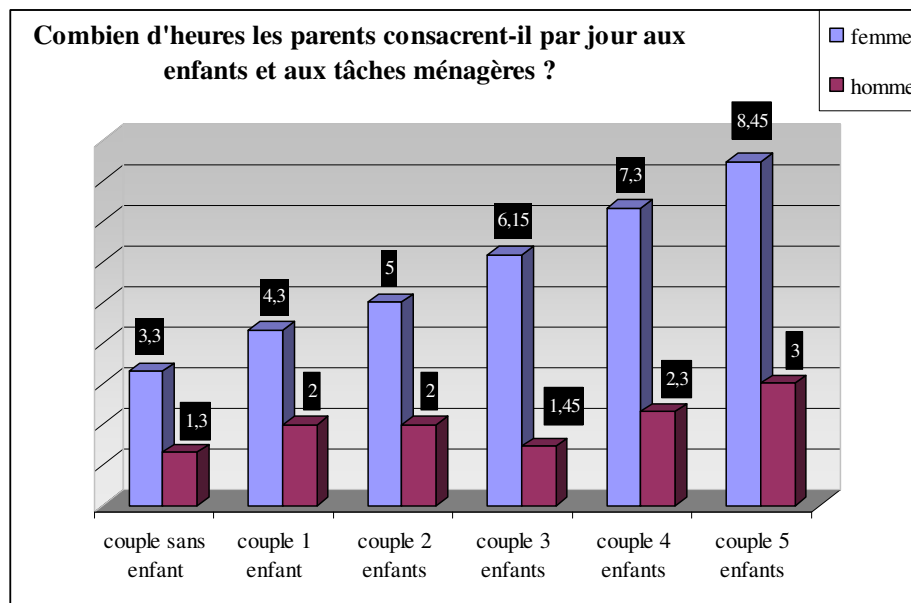
Parce qu'il est généralement impossible de tout mener de front

L'activité professionnelle des parents est très liée à la taille de la famille

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Les deux parents travaillent à temps plein	47	36	21	11
L'un des parents est à temps plein, l'autre à temps partiel	22	28	25	15
L'un des parents est à temps plein, l'autre est au foyer	25	30	45	56

(sources CERC 2004 sur enquête Insee-DGI 2000)

Parce qu'élever une famille nombreuse est une tâche écrasante



Ces chiffres, tirés des enquêtes emploi du temps de l'INSEE, additionnent le temps de travail des mères actives et au foyer et les pondère de leur importance respective

- Les tâches « parentales » (et notamment éducatives) loin de régresser à l'adolescence, augmentent au contraire. (enquête MATISSE de 1999 - CNRS, Paris I)
- **Les parents et le devoirs scolaires :** une étude de l'INSEE publiée en décembre 2004 démontre que l'aide aux devoirs représente pour les mères une moyenne 11 heures par enfant et par mois. Les pères n'y consacrent que 4 heures.
Pour 5 enfants entre 7 et 16 ans : compter en moyenne 13 heures par semaine

...

!!! On ne peut pas souhaiter davantage de familles nombreuses et faire comme si les mères avaient les mêmes charges familiales que les autres ...

!!! Les enfants de famille nombreuse ont autant besoin de leur mère que les autres mais sont beaucoup à se la partager

Que veulent les femmes ?

Certaines femmes sont centrées sur le foyer	La majorité se situe entre-deux	D'autres femmes sont centrées sur la carrière
Concerne 20 % des femmes (entre 10 et 30 %)	Concerne 60 % des femmes (entre 40 et 80 %)	Concerne 20 % des femmes (entre 10 et 30 %)
La famille et les enfants sont les premières priorités tout au long de la vie	Ce groupe est très divers et rassemble des femmes qui veulent combiner emploi et vie familiale. Elles sont professionnellement instables	Les femmes sans enfant sont nombreuses. L'emploi est la priorité ainsi que les activités civiques, sportives et culturelles
Elles préfèrent ne pas avoir d'emploi	Elles désirent un emploi mais n'ont pas un plan de carrière	Elles s'investissent dans la travail et les activités bénévoles
Les études sont considérées comme une dot culturelle	La formation a été acquise en vue d'obtenir un emploi	Recherche de formations et de qualifications utiles pour la carrière et les autres activités
Le nombre d'enfants dépend de la politique familiale, des ressources de la famille Peu sensible à la politique de l'emploi	Groupe très sensible à la politique familiale, à la politique de l'emploi, au respect de l'égalité hommes / femmes à l'embauche, à la conjoncture économique, etc.	Groupe très sensibles à la conjoncture économique, aux réformes politiques et aux modes culturelles. Insensible à la politique familiale.

Sources Hakim 2000

« Etre femme au foyer, c'est épanouissant »

pour 31 % des Allemands de l'Est - 62 % des Allemands de l'Ouest
- 78 % des Américains - 43 % des Italiens - 65 % des Suédois

Sources : Futuribles juillet août 2000

Mère au foyer, un très beau métier aux yeux des américaines blanches très qualifiées

Le BLS (Bureau of Labor Statistics) américain s'est étonné de constater que la participation au marché du travail des mères ayant un enfant de moins d'un an était passée de 59 % en 1997 à 53 % en 2002, et a noté que cette différence concernait essentiellement des femmes blanches, de plus de 30 ans et très qualifiées.

Aujourd'hui, 22 % des diplômées de l'enseignement supérieur seraient mères au foyer, alors que ce sont les personnes les plus susceptibles d'avoir une carrière valorisante. Selon une étude de la société Catalyst, une titulaire d'un MBA (*master of business administration*) sur trois ne travaille pas à temps plein. Sylvia Ann Hewlett, professeur à l'université de Columbia (New York), observe un véritable *brain drain* parmi les femmes actives appartenant aux 10 % les mieux payées (plus de 55 000 dollars US par an). Catherine Hakim, sociologue à la London School of Economics, estime que cette tendance est également à l'oeuvre en Europe, particulièrement parmi les jeunes générations.

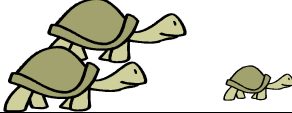
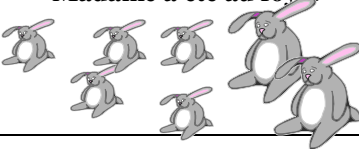
De nombreux livres sont sortis aux États-Unis pour faire l'éloge de ce choix, qui n'a rien de contraint car ces femmes ont généralement les moyens de payer des services de garde, même quand il n'existe pas de structures publiques d'accueil des jeunes enfants. Qu'il s'agisse d'avocates, d'architectes, d'informatiennes, ces « *New Moms* » expliquent qu'il est plus épanouissant de se consacrer à l'éducation de ses enfants et qu'elles ne regrettent absolument pas le stress du travail - 50 heures par semaine, telle est la norme pour les femmes cadres (jusqu'à 60 à 70 heures pour les femmes dirigeant une grande compagnie aux États-Unis).

Céline Laisney in *Futuribles*

Le travail au foyer est un vrai travail

☞ La vie quotidienne d'un adulte requiert environ 20 heures par semaine de travail domestique. Il n'y a pas de raison que la Sécurité Sociale le rémunère car il bénéficie à ses auteurs.

☞ **Les travaux domestiques effectués au profit des enfants intéressent, en revanche, directement la Sécurité Sociale car ils participent à la préparation des retraites :**

☞ Où l'on chiffre la contribution des familles à la préparation des retraites	Famille TORTUE <i>Couple ayant élevé 1 enfant</i> Madame a exercé un métier 	Famille LAPIN <i>Couple ayant élevé 5 enfants</i> Madame a été au foyer 
Coût d'éducation des enfants assumé par le couple (net des prestations familiales)	142 000 € + 11 440 h de travail domestique	496 000 € (3fois ½ plus) + 40 000 h de travail domestique (3fois ½ plus)
Cotisations vieillesse payées par le ou les enfants du couple durant leur vie active	290 000 €	1 460 000 € (5 fois plus)

« La gratuité du travail ménager familial, son exclusion a priori du système économique moderne constituent une exploitation originale et pratiquement occulte »
 (Sylviane AGACINSKI-JOSPIN)



	Famille TORTUE Madame a exercé un métier	Famille LAPIN Madame a été au foyer
Retraite totale du couple durant toute sa vie de retraité	545 600 €	412 600 € (25 % de moins)



Si la théorie de l'évolution est vraie, comment se fait-il que les mères de famille n'ont toujours que deux mains?

(E. Dussault)

On peut rêver ...

Que les hommes vont partager davantage les tâches ménagères et que, chacun étant pareillement pénalisé, la vie professionnelle des femmes ne s'en ressent pas.

Mais ce n'est pas pour demain : la participation des hommes est passée de 32 % des travaux (bricolage et jardinage compris) à 35 % entre 1986 et 1999. L'égalité pour 2050 ?

Depuis 1993, le travail domestique est incorporé aux comptes des Nations tenus par l'ONU. Il représente 8 000 milliards d'€ dans le monde soit environ 30 % du PIB des pays.

Le nouveau paternalisme, où comment on continue de penser pour les femmes

pour leur bien !



Encourager les mères au foyer reviendrait à les faire tomber dans des « trappes à inactivité »



Un argument démenti par les faits :

- **L'enquête CREDOC 1999** donne les chiffres suivants : 75% des femmes qui demandent l'APE occupaient un emploi au moment de leur demande (dont les ¾ un emploi stable, et ¼ un emploi précaire), 4 % étaient au foyer et 21 % au chômage. A l'issue de l'APE, 27 % restent au foyer (dont 40 % en enchaînant une APE pour le 3^{ème} enfant), 22 % sont au chômage et 51 % retrouvent un emploi. Les ¾ de celles qui retrouvent un emploi se déclarent satisfaites des conditions de leur retour à l'emploi
- **À partir des « enquêtes emploi » 1982-2002 et de l'enquête famille de 1999, Thomas Piketty (2003)** a obtenu deux résultats importants. Le premier montre que le taux d'emploi des mères de deux enfants âgés de plus de trois ans a continué de croître régulièrement. Ceci indique que les mères bénéficiaires de l'APE n'auraient pas eu de mal à se réinsérer sur le marché du travail.
Le second résultat indique que le fait d'avoir perçu une APE rang 2 augmente significativement la probabilité de recourir à une APE rang 3 ; 50 000 mères de trois enfants se seraient retirées du marché du travail sous l'effet indirect de l'APE rang 2.
- **Une toute récente étude de la DRESS** observe un important mouvement de retour à l'activité de toutes les femmes bénéficiaires de l'APE dans l'année suivant les trois ans de leur enfant, et ce quelle que soit la cohorte étudiée. Les taux d'activité des mères qui ont bénéficié de cette allocation dès le 2^{ème} enfant est comparable à celui des femmes qui n'en ont pas bénéficié (*Etude et résultats n° 399 mai 2005*)



« C'est ainsi que vous vous épanouirez, Mesdames »



- ⇒ **L'avis des hommes** : *« A l'image des hommes, la très grande majorité des Françaises aspire à exercer une activité professionnelle. Il s'agit notamment pour elles :*
- *de s'accomplir personnellement, si elles ont la chance d'accéder à une activité gratifiante, et de jouer un rôle valorisant dans la vie collective ;*
 - *de bénéficier de leur autonomie financière et de pas dépendre exclusivement des ressources de leur conjoint ou compagnon ;*
 - *d'assurer le niveau de vie de leur famille ou d'y contribuer. »*

Hubert BRIN, 60 ans, président de l'UNAF

⇒ **Mais qui a dit ?**

« L'éducation des enfants est, une des tâches les plus nobles et les plus nécessaires pour l'humanité. Le souci des enfants a contribué à attacher les femmes à leur foyer.

Là encore, on s'est acharné à dénigrer des fonctions essentielles, parce qu'elles étaient accomplies par les femmes dans leur foyer alors qu'il aurait fallu reconnaître leur nécessité économique et culturelle .

Pourtant, le souci des enfants est-il aussi artificiel et imposé qu'on veut bien le dire ?

Il appartiendra aux femmes de répondre librement le jour où elles n'auront plus honte de revendiquer leur désir en ce domaine »

⇒ Sylviane Agacinski-Jospin



Encourager les mères au foyer, c'est les mettre dans la dépendance dangereuse de leur conjoint



A qui la faute ?

Afin de n'avoir pas à reconnaître les injustices dont ces femmes sont victimes, les pouvoirs publics nient les services - pourtant éminents - qu'elles rendent à la société : préparation des retraites, éducation des jeunes, travaux domestiques, soins aux personnes âgées...
... et ne leur accordent aucun droit social

⇒ **Il suffit de coucher avec un assuré social pour avoir la couverture maladie.** Mais élever des enfants n'ouvre aucun droit....

⇒ **Les évadées du bureau sont sévèrement punies.** 60 % des femmes ont eu une carrière incomplète du fait de leurs maternités. Or, à la personne qui a cotisé ½ carrière, la Sécu n'accorde pas ½ retraite mais seulement 25 %. De cette façon, la Sécu économise plus de 4 milliards d'€ !

⇒ **Cachez moi ce balai que je ne saurais voir.** Les femmes qui ont des enfants leur consacrent en moyenne 35 heures par semaine en tâches ménagères et éducatives. Les hommes en font beaucoup moins. Or, ce travail ne compte pas pour la retraite alors qu'il prépare directement la venue d'une nouvelle génération de cotisants.

⇒ **plus les femmes ont d'enfants, moins elles ont de retraite :** le couple DALMATE a 5 enfants qui rapporteront 1 463 000 € de cotisations aux régimes de retraite mais 25 % de pension de vieillesse de moins que le couple TORTUE dont l'enfant unique va payer 290 000 € de cotisations vieillesse. Pour élever ses 5 enfants, Madame DELMATE a interrompu son activité professionnelle. Où est la justice ?

Etre au foyer est un choix actuellement réprouvé, la nouvelle norme voulant qu'une femme exerce une activité professionnelle même avec de jeunes enfants. De ce fait, la situation économique et sociale des mères au foyer est extrêmement défavorable.

La chasse aux mères au foyer est ouverte :

- ✓ A la faveur de la réforme de la retraite, la *pension de réversion* avait quasiment été supprimée
- ✓ Avec la réforme de la *pension alimentaire en cas de divorce*, pour assurer un revenu mensuel de 1500 € à une femme de 50 ans qui vient de se faire répudier par son mari : il faut compter 450 000 €: ce n'est pas à la portée du mari moyen."
- ✓ 500 000 mères au foyer sont privées de la PAJE-complément d'activité parce qu'elles n'ont pas travaillé avant de mettre leurs enfants au monde.
- ✓ Les plafonds de ressources sont plus durs pour les familles où la mère est au foyer que pour les ménages double actifs.
- ✓ 86 % des bénéficiaires de la retraite anticipée prévue par la réforme Fillon sont des hommes et 14 % des femmes. Pourquoi une telle inégalité ? Parce que les années validées par enfant et celles cotisées au titre de l'Assurance Vieillesse des parents au foyer ne comptent pas

La conclusion de l'UFE : la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle doit être recherchée en dehors de toute idéologie :

- 3) les femmes ne sont pas toutes bâties sur le même modèle. De même que l'idéologie de la mère au foyer était choquante, de même est l'idéologie de la mère au travail professionnel
- 4) Les femmes sont les mieux placées pour juger de ce qu'elles ont à faire. A condition que l'Etat leur facilite cette liberté sans paternalisme.

Paroles de femmes

« Je souhaite juste dire que le salaire du parent au foyer serait très apprécié dès le premier enfant, car cela permettrait à certaines femmes de pouvoir élever leur enfant, profiter des moments de la petite enfance et de ne pas culpabiliser très fort parce qu'elles ont dû donner leur enfant à une nourrice. En tant que femme, on devrait avoir le choix. Merci »

Pour l'amour des enfants :

- ✓ « C'est intéressant un enfant »
- ✓ « C'est l'amour de ses enfants tout simplement. »
- ✓ « J'ai eu l'impression d'avoir raté plein d'événements dans la vie de mon aîné. J'en ai souffert pour ça, je l'ai pas vu grandir »

Parce que c'est un vrai métier

- ✓ « Parent au foyer c'est un vrai métier trop peu valorisé et soutenu ! »
- ✓ « Mère au foyer c'est le plus beau des métiers au monde »

A cause de leur enfance :

- ✓ « Ma mère travaillait mais à la maison. Elle était présente mais pas très disponible parce qu'elle avait du travail (...) Trop occupée. Elle en souffrait elle-même d'ailleurs. On sentait bien, elle était toujours tiraillée et c'est peut-être pour ça que justement moi, je souhaite que mes enfants aient quelque chose de plus détendu. J'ai des souvenirs qui m'ont marquée, genre, oublier de venir me chercher à l'école. Enfin, c'est pas qu'on m'oubliait, c'est qu'ils étaient coincés. Ce qu'on vit, on a souvent envie que les enfants vivent autrement. »
- ✓ « Ma mère n'avait pas le temps. Elle n'avait le temps de rien. »
- ✓ « Maman était au foyer et très disponible. C'est vrai qu'une maman qui ne travaille pas et d'autant plus qu'il y a une vingtaine d'années, elle était disponible et corvéable (...) C'était très agréable et c'est pour ça que j'essaie avec mes enfants de reproduire ça, de rentrer à la maison. Rentrer de l'école et avoir sa maman qui est là pour le goûter, les devoirs. C'est un peu cette ambiance familiale et détendue que j'aimerais bien retrouver avec mes enfants. »

En raison de ce qu'elles ont éprouvé pour leurs premiers enfants

- ✓ « Je n'ai pas eu l'occasion d'élever ma première fille, elle a été en nourrice parce que je travaillais. Je trouve que c'est une bonne chose d'être à la maison, avec ses enfants. En profiter quand même. Parce que quand faut se séparer de son bébé à deux mois et demi, l'emmener chez une nourrice, c'est petit. Ça fait mal au cœur. »
- ✓ « Je ne jurais que par mon travail, mon indépendance financière etc. Avec le congé maternité, j'ai découvert la vie au foyer. Je trouve tellement bien de s'occuper de son enfant (c'est mon premier) que j'ai hâte que mon contrat se termine pour faire un deuxième et rester maman au foyer ! »
- ✓ « Ça été très dur pour moi de mettre mon enfant à la crèche, surtout les premiers temps. Sortir le bébé en plein hiver, c'est horrible, je trouve. C'était dur pour le bébé. Mais je pouvais pas faire autrement donc je faisais comme ça et puis c'est tout »

Pour vivre, tout simplement :

- ✓ « Quand on fait une famille, on devrait justement pouvoir avoir une vie de famille. Ce que la vie actuelle ne nous permet pas. Les femmes sont obligées d'aller travailler. Mais quand on a des enfants, c'est pas une vie de famille »
- ✓ « Souvent, je me demande pourquoi ils ont des enfant »³ Il y a des femmes qui pourraient se permettre qui n'arrêtent pas mais dans ce cas-là, pourquoi ils ont des enfants ? Moi, j'ai une amie qui est nourrice, elle garde des enfants de sept heures du matin à sept heures du soir. Pourquoi les familles qui les lui confient ont-elles des enfants ? Elles les voient jamais »
- ✓ « C'est difficile quand on travaille de leur consacrer du temps. En plus de faire à manger, de s'occuper du linge, de faire le minimum. »
- ✓ « Si on est au foyer, on est disponible avec eux, plus c'est facile. Quand on travaille, on a tout juste le temps de s'occuper des devoirs à l'école. Si on est à la maison, on peut aussi jouer avec eux, faire des activités à l'extérieur, aller à la piscine ! »
- ✓ « Quand on a envie d'avoir un enfant, on a envie de passer du temps avec lui »

Toutes les femmes ne sont pas formatées pareil

- ✓ « Si une mère veut continuer à travailler à 100%, si elle arrive à s'organiser, c'est sa vie. Chacun pense ce qu'il veut. »
- ✓ « C'est leur choix. Elles préfèrent courir »
- ✓ « Je vais pas juger non plus, je ne vais pas critiquer non plus. Mais je me dis : comment elles font ? Ça doit être dur pour elles »
- ✓ « Y a des femmes qui sont comme ça, des femmes qui peuvent pas rester à la maison, qui ont besoin d'une activité. Je les comprends mais bon, pour moi, je sais que c'est pas ça »
- ✓ « J'ai pris un congé parental d'éducation mais le lien social avec les collègues me manque »
- ✓ « Je trouve essentiel d'avoir une activité professionnelle. J'ai 3 enfants et je ne conçois pas être mère au foyer à temps plein »
- ✓ « il me tarde de retravailler, même si j'aime profondément mes enfants »

Combien coûterait le salaire du parent au foyer ?

510 € / mois dès le premier enfant jusqu'à ses 3 ans	6,4 milliards d'€
510 € / mois à partir du premier enfant jusqu'à ses 10 ans	13,8 milliards d'€
510 € / mois à partir de 2 enfants jusqu'au 10 ^{ième} anniversaire du dernier	11,6 milliards d'€
510 € / mois à partir de 3 enfants jusqu'au 10 ^{ième} anniversaire du dernier	5 milliards d'€
510 € / mois à partir de 4 enfants jusqu'au 10 ^{ième} anniversaire du dernier	2 milliards d'€

Et comment le financer ?

en cessant de dépouiller la Branche Famille !

<i>Les charges indues de la branche famille :</i>	<i>Le manque à gagner</i>
L'Assurance Vieillesse des Parents au Foyer (la CNAF verse 3,9 milliards pour les mères au foyer mais la CNAVTS ne verse que 0,6 milliards à ce titre)	3,3 milliards d'€ / an ¹
L'Etat ne rembourse pas à la branche famille les charges de gestion des prestations qu'il lui a confié (notamment l'AAH et surtout le RMI) et ne paye pas de cotisations sur les primes de ses agents	2,5 milliards d'€ / an
La majoration de l'Allocation de Rentrée Scolaire, initialement à la charge de l'Etat, est financée par la branche famille depuis 2000	1,15 milliard d'€ / an
La branche famille ne touche plus depuis 2001 le prélèvement de 2 % sur les revenus du patrimoine et les revenus de placement	0,4 milliard d'€ / an
Depuis 2003, la branche famille prend en charge les 2/3 de la majoration de 10 % des retraites du régime général pour les assurés ayant élevé 3 enfants ou plus ²	2 milliard d'€ / an
<i>TOTAL on peut récupérer 9,3 milliard d'€ par an</i>	

¹ Sources : comptes de la Sécurité Sociale 2004 – rapport Chadelat 1999

² Cette ponction avait été dénoncée fortement par la droite lorsqu'elle fut mise en place par la gauche. Arrivée au pouvoir, la droite ... doubla le prélèvement ! Commentaire du rapport Sénatorial sous le PLFSS pour 2003 : « De fait, lorsque l'Etat a goûté d'un prélèvement, il peine à réguler son appétit. »

Ce que demande l'UFE

1) La création d'un salaire du parent au foyer

- ↳ dans un premier temps pour les familles de 3 enfants et plus :
 - Par la suppression des conditions d'activité professionnelle exigées pour toucher la PAJE « libre choix » (cette conditions prive 550 000 femmes de l'allocation)
 - Par l'extension de la PAJE jusqu'au 10 ans du dernier enfant à charge (soit son entrée au collège)
- ↳ dans un second temps, dès le 1^{er} enfant

2) la fin des discriminations contre les femmes au foyer

- ↳ les droits à la retraite doivent être commun aux deux membres d'un couple comme c'est le cas en Allemagne
- ↳ les mères de famille nombreuse doivent avoir droit à une retraite équitable car ce sont elles qui élèvent les cotisants de demain
- ↳ des formations professionnelles doivent être offertes aux femmes qui ont « décroché » depuis longtemps et qui veulent reprendre une activité professionnelle. Le principe en a été posé en 2004 dans la loi relative à la formation professionnelle, suite à un initiative de l'UFE mais aucun décret d'application n'a été pris.
- ↳ le droit au temps partiel pour les mères de famille nombreuse. Pour une mère de 3 enfants ou plus qui achève son congé parental d'éducation, c'est « le tout ou rien ». Son employeur n'est pas tenu de lui proposer de temps partiel. Or, avec trois enfants dont un encore jeune, le temps complet s'avère souvent impossible ou épuisant. Beaucoup se résignent à démissionner. Le droit à un temps partiel permettrait à nombre d'entre elles de ne pas se couper brutalement du monde du travail tout en continuant à assumer leurs tâches familiales. Cette contrainte imposée à l'employeur au nom de l'intérêt général pourrait être compensée par une indemnité à charge de la branche famille ou de l'Etat.

L'UNION DES FAMILLES EN EUROPE



C'est quoi ?

Une Association familiale qui se propose de :

- Mener une réflexion approfondie sur la vie des familles en Europe
- Mener enquêtes, études et expertises sur la situation de ces familles
- Interpeller les pouvoirs publics sur les problèmes à régler
- Imaginer et induire les solutions envisageables aussi bien dans la sphère d'action des pouvoirs publics, que dans celle de l'action locale et /ou associative
- mobiliser d'autres structures de tous types (associatives, syndicales...) afin qu'elles s'associent ponctuellement à nos actions,
- Fournir une base d'informations sur la vie des familles en Europe, à destination des chercheurs, journalistes et particuliers.

Quelle conception de la famille défend-elle ?

Une charte a été élaborée, pour préciser notre conception de la famille. Elle se veut ouverte et réaliste.

L'Union des Familles en Europe (24 000 familles) est la seule association familiale dirigée par de jeunes parents.

Elle est libre de toute subvention, de toute obédience et sans lien politique ou syndical.

C'est qui ?

Président : Georges Coste
Porte-parole : Dominique Marcilhacy
Attachée de presse : Marie-Françoise Sabellico (06 09 22 58 22)
Nombre de familles adhérentes : 24 000 familles au 31-12-2004

Où la joindre ?

Sur son site internet www.uniondesfamilles.org
Au 2, chemin des Prés 38 240 Meylan
Tel : 01 76 18 15 15 et fax : 01 47 76 15 10
bureaux@uniondesfamilles.org

Créée le 15 septembre 2001 par des militants familiaux de longue date, cette association est le fruit d'une réflexion sur le terrain, d'hommes et de femmes qui ont imaginé cette structure pour s'affranchir des nombreux obstacles que rencontre actuellement l'action en faveur des familles. Afin de donner un nouvel essor et une nouvelle envergure à l'engagement aux côtés des familles pour leur permettre de vivre mieux, ces personnes d'expérience ont décidé de se baser essentiellement sur des compétences reconnues en appuyant leur action sur des travaux d'experts. L'action en faveur des familles est suffisamment importante pour avoir l'ambition et l'exigence d'être traitée comme un vrai sujet scientifique.

Et